

LE CASSIDEN

Juin 2012



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

LES 31 VILLAS DES BRAYES ONT ÉTÉ LIVRÉES... L'INAUGURATION A EU LIEU LE 25 MAI DERNIER.

Comme vous le savez et comme promis j'ai, dès mon arrivée à la Mairie en 2008, renégozié le programme de construction des 31 villas des Brayes qui à l'origine comportait uniquement des logements locatifs à loyer libre.

Nous avons introduit dans ce programme une majorité de logements conventionnés (16 sur 31).

C'est pour éviter tout soupçon de clientélisme ou toute tentative de favoriser tel ou

tel dossier que j'ai fait le choix, pour trois logements conventionnés, du tirage au sort devant huissier.

POURQUOI TROIS ?

Parce qu'il s'agit là du contingent d'attributions octroyé à la Ville sur ce programme de logements sociaux, 5 étant attribués par la Préfecture et 8 par le bailleur, la SOGIMA, aux organismes collecteurs du 1% patronal (6 pour Solendi, 2 pour Astria).

Avant ce tirage au sort, il faut savoir que nous avons du batailler ferme pour que ce soit au final essentiellement des familles de Cassidens qui bénéficient de l'ensemble de ces logements.

Nous avons procédé à un examen très scrupuleux des listes de demandeurs et, aussi bien les organismes 1% que le Préfet ont tenu compte de mes exigences en privilégiant à chaque fois les candidats cassidains et je les

en remercie. Il a aussi fallu recouper les informations car certaines personnes figuraient sur plusieurs listes ; construire une pré-sélection cohérente fut un énorme travail et parfois un vrai casse tête !

En ce qui concerne les 15 autres villas du programme des Brayes qui sont, elles, à loyer libre, soit 1200 à 1800 € par mois selon les surfaces (contre 680 à 980 € pour les loyers modérés), c'est le bailleur, la SOGIMA, à qui j'ai demandé de privilégier dans la mesure du possible les candidatures cassidaines, qui s'est chargé de trouver des locataires. Il lui fallait bien sûr toutes les garanties financières nécessaires pour s'assurer qu'ils pourraient honorer de tels loyers.

Je sais qu'il y a des déçus, il y avait dans ces listes de nombreuses personnes qui attendent un logement depuis longtemps. Mais je ne voulais pas qu'on dise que certains ont été favorisés pour telle ou telle raison.

Nous gardons les listes et nous essaierons de trouver un logement à ceux qui n'en ont pas eu cette fois.

Danielle MILON

Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole



LANCEMENT DU PARC NATIONAL

Le décret de création du Parc national des Calanques officiellement signé.

C'est Cassis que Le Premier ministre François Fillon a choisi de visiter après avoir signé le mercredi 18 avril, le décret de création du Parc national des Calanques.

Le parc devient ainsi le 10ème Parc national français et le 1er Parc péri-urbain d'Europe, dont 90% de la surface est en mer.

Lancé en 1999 et adopté en janvier dernier par le Groupement d'intérêt public (GIP) des Calanques, ce Parc national s'inscrit dans le cadre des objectifs de la stratégie nationale pour la création et la gestion des aires marines protégées qui doit permettre de placer 20% des eaux françaises sous protection, à l'horizon 2020. L'objectif est notamment de concilier au mieux les activités professionnelles et de loisirs (pêche, chasse, tourisme...) avec la protection des espaces naturels (lutte contre les incendies, réduction de la pollution, meilleure organisation de la fréquentation du public...). Ce parc devient le premier Parc péri-urbain d'Europe et le troisième au monde, après ceux du Cap (Afrique du Sud) et de Sidney (Australie). Sept communes sont concernées : Marseille, Cassis, La Ciotat, Carnoux-en-Provence, La Penne-sur-Huveaune, Ceyreste, Roquefort-la-Bédoule.



POUR TOUT CONNAÎTRE SUR LE PARC NATIONAL ET SES USAGES, POSER TOUTES VOS QUESTIONS, DANIELLE MILON VOUS INVITE À UNE RÉUNION PUBLIQUE LUNDI 25 JUIN À 18H, À L'OUSTAU CALENDAL

UN AVANT GOÛT DES FESTIVITES D'ÉTÉ

Nouvelle saison
Nouvelles expositions
Nouvelles animations

Fête de la musique



Pour la 31ème édition de la Fête de la Musique, tous les courants musicaux se croiseront à Cassis sur le port et dans le village. Vous écouterez «Marion d'Orso et ses élèves» et «Gilles and Co» sur le Jeu de boules, les «Zboub and Fly» place de la Fontaine et quai Calendal ce sera «Two Guys»... A vous de découvrir au détour des ruelles, les autres mélomanes et musiciens qui viendront partager avec vous leur passion de la musique.

Wall For



Une 3^{ème} édition exceptionnelle qui vous fera voyager dans le temps et dans le monde...

Vendredi 29 juin à 19h

L'association Wall For présente une projection débat à l'Oustau Calendal autour du documentaire de Claire Duguet «Les Africaines des Grands Lacs», en présence de la réalisatrice. Un regard sur le travail photographique de Titouan Lamazou au Congo.

Samedi 30 juin à 22h30

Cette année, la projection du diaporama géant sur la falaise du château de Cassis proposera une première partie consacrée à La grotte Cosquer et vous découvrirez en deuxième partie les oeuvres de Titouan Lamazou, qui vous présentera ses portraits de femmes du monde.

Samedi 30 juin à partir de 21h30

Place à la musique avec F. Cousin en 1ère partie. Puis Madalena jeune chanteuse franco-portugaise à la voix douce et aux accents chauds de «saudade», qui nous invite à la suivre dans son monde poétique et coloré pour un concert gratuit sur la plage de la grande mer.

Exposition « Cassis Secrète »

Du 8 juin au 28 septembre, ce sont des photographies qui donnent l'opportunité de découvrir Cassis sous un angle inhabituel qui seront présentées à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative (MEVA).

En mettant en exergue des lieux ou des détails pittoresques peu visibles ou sous un angle de vue original, ces photographies qui sont réalisées par des artistes marseillais et cassidains, permettront de découvrir ou redécouvrir le village.

Vernissage le vendredi 8 juin à 18 h. Entrée libre. Renseignements au 04 42 01 20 64.

Fêtes de la mer



Chaque année, et pendant toute une semaine, la Ville de Cassis fête la mer à l'occasion de la Saint-Jean et la Saint-Pierre.

Au programme cette année :

Tout d'abord, samedi 23 à 17 h, rassemblement au pied de la statue de Calendal pour un hommage aux disparus du sous-marin le Protée qui coula au large de la baie de Cassis. Après cette commémoration, ce sera le début des festivités de la Saint-Jean avec dans le port un tournoi de joutes, tradition que vous retrouvez avec plaisir depuis quelques années à Cassis. Puis dès 19h30, les groupes folkloriques vous accompagneront jusqu'à la place Baragnon pour partager la traditionnelle



Soupe au pistou (sur inscription auprès de Cassis animation). Et ce sont Les Condors et le groupe folklorique Calendal qui vous entraîneront pour danser autour du traditionnel feu de la Saint-Jean pour la bénédiction des moissons.

Les 30 juin et 1^{er} juillet, ce seront les festivités de la Saint-Pierre avec dès samedi 30 à 19 heures, l'apéritif des Prud'hommes à la Prud'homie de Pêche.

Dimanche, la journée commencera par la procession des prud'hommes portant la statue de Saint-Pierre, la messe en l'église Saint-Michel et la bénédiction et l'hommage aux disparus en mer. Puis tout le monde se retrouvera autour de la sardinade préparée par Cassis animation, promenade A. Briand, animée par les groupes folkloriques. L'après-midi un film sera projeté à l'Oustau Calendal en hommage au Président de la Comex, Henri Germain Delauze. Cette journée se terminera par une course de barques à la rame dans le port organisée par l'ACBT.

Les métiers de la mer

Du 13 juin au 16 septembre, exposition au Musée municipal méditerranée des arts et traditions populaires. Vernissage le 13 juin à 11 h. Renseignements au 04 42 01 88 66.

CENTRE ANCIEN

Après seulement 9 mois de travaux, les 21 petites rues du centre ville ont été livrées début juin : une très belle réussite !

Dans le cadre du plan quinquennal décidé par le Conseil général et grâce à l'aide précieuse de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, nous avons décidé de suivre en 2010 un programme de travaux ambitieux de rénovation de 21 petites rues du centre ancien de Cassis. Le coût de 2,3 millions d'euros, a été pris intégralement en charge par la CuMPM et le CG. Avant de travailler sur les revêtements, de refaire totalement le pavage des rues et trottoirs et pour faire les choses dans le bon ordre, nous avons commencé par des travaux de modernisation et d'enfouissement des réseaux électriques, télécom, eau, assainissement et de gaz. Nous avons tout mis en oeuvre pour être au plus près des problématiques rencontrées par les habitants, les commerçants et les restaurateurs pendant cette période en apportant des réponses concrètes, rapides à leurs questions, à leurs inquiétudes.

INAUGURATION DU CENTRE ANCIEN SAMEDI 16 JUIN À 11 HEURES

DANS LE JARDIN PUBLIC

TOUS LES CASSIDENS SONT CONVIÉS



RETROUVEZ LES TRAVAUX SUR WWW.CASSIS.FR
ALLO TRAVAUX : 08000 13260 (N°VERT)

OPINION LIBRE

L'opposition municipale peut-elle rapporter les interrogations de Cassidens sans créer en retour une polémique ? (cf. Cassidens de Mai 2012)

Non, nous sommes bien en 2012 ! Oui, nous habitons Cassis ! Et oui, ironiquement, nous vivons le village !

Les interrogations suscitées par bon nombre de cassidens nous ont amenés à relancer l'épineux problème de la circulation et du stationnement intra-muros. Notre intention était de se livrer à un véritable acte de démocratie, participatif, à la vie de notre commune. En tant que «faible opposition», notre rôle était au travers de cette tribune de faire partager le ressenti et le vécu d'une partie de nos concitoyens. Loin de nous l'intention de dire que rien n'avait été fait depuis...

«Que de travail et de solutions fournies en trois ans pour rattraper le retard organisationnel et structurel des mandats précédents !» écrivez-vous. Ce que, toute nouvelle équipe dirigeante peut reprocher à ses prédécesseurs.

Il est temps de penser à l'avenir et d'arrêter, sans cesse, de ressasser le passé et surtout de faire croire, qu'avant 2007 rien n'avait jamais été fait dans ce village ! A croire que depuis 1426, date de séparation avec Roquefort, aucun magistrat, consul, ..., maire, n'avait œuvré pour Cassis ! Cessons la polémique, comme le mois dernier, nous réaffirmons notre volonté de travailler avec la majorité pour tenter de résoudre ces problèmes. Nous voulions aborder ce mois-ci, un autre sujet, qui tient à cœur à un grand nombre de résidents de notre beau village : le développement durable. L'Agenda 21 que nous souhaitons depuis le début de ce mandat semble plus qu'à l'état d'ébauche. Nous nous en réjouissons et attendons avec impatience une communication sur les domaines abordés, la description des actions et le protocole mis en place par domaine pour y parvenir.

«Un jour, tout sera bien, voilà notre espérance. Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion», Voltaire.

« Ensemble pour Cassis »

Jocelyn Boyer, André Jayne, Claire Maréchal.

SPORTS ET LOISIRS : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

A vivre par les enfants !

Les colonies

■ Pour les 7-10 ans du 16 au 29 août

«P'tit motard en herbe et canoë» en Isère : Mini motos et quads, escalade, pêche...

■ Pour les 11-13 ans du 20 juillet au 2 août

«Les experts en Rouergue» en Aveyron : Equitation, tir à l'arc, piscine, tennis...

■ Pour les 14-17 ans du 16 au 29 juillet

«Activités de montagne et eau vive» à Ancelle : Escalade, VTT, accrobranche, via ferrata, eau vive (rafting, hydrospeed, canyoning), piscine...

Inscriptions du 4 au 22 juin au service enseignements sportifs et loisirs jeunes, allée P. Bérard. Rens. 04 42 01 92 89 / 71 32. La municipalité prend en charge 50% des frais ; 50 % restant à la charge des familles selon le quotient familial.

Animations sportives plage de la Grande Mer

■ Pour les 7-17 ans du 9 juillet au 31 août

En semaine de 10h à 12h. Rens. 04 42 01 87 60.

Les stages d'activités

■ Pour les 5 à 16 ans du 9 juillet au 31 août

«Sports vacances intercommunaux», le matin : En partenariat avec Carnoux et Roquefort La Bédoule, la ville de Cassis propose : voile, tennis, équitation, futsal, tir à l'arc, kayak ... Rens. 04 42 01 71 32.

■ Pour les 7-13 ans du 9 juillet au 24 août

«Stages multisports», en semaine de 14h à 17h : Sports collectifs, palmes masque tuba, tennis... Tarif : 50€. Rens. 04 42 01 71 32.

Le centre aéré

■ De 3 ans à 12 ans, du 9 juillet au 24 août

En semaine. Inscriptions à partir du 18 juin. Rens. 04 42 01 31 33 ou 06 29 97 05 77.

L'Espace jeunes

■ Pour les 12-17 ans du 9 juillet au 31 août

En semaine de 17h à 21h :

Jeux, activités sportives encadrées par des éducateurs de la ville. Pour les activités payantes une participation peut-être demandée.

Rens. 04 42 01 87 60 / 92 89 ou 71 32.

Pour tous

Stages de voile

■ **Dès 7 ans du 9 juillet au 17 août**, en semaine et en demi-journée. Optimist, newcat 12, newcat 16. Rens. Ecole municipale de voile au 04 42 01 16 65.

L'éveil sportif

■ **Du 9 juillet au 31 août**, en semaine

De 8h à 9h plage du Bestouan et de 8h30 à 9h30 plage de la Grande Mer. Rens. 04 42 01 87 60.

Le Parc Aventures : accrobranche

■ A partir de 2 ans

Balades acrobatiques dans le Parc Régis Vidal Rens. Cassis Forest au 06 34 37 18 92.

Le stade nautique communautaire Cap Provence

Un bassin sportif et un bassin ludique avec aquagym, apprentissage de la natation, aquabiking... Rens. 04 42 71 64 43 ou sur www.carilis.fr

Le bureau des guides

Des activités à la carte de sport nature. Rens. 06 85 55 04 47.

Le sentier sous marin Olivier Guys

Découvrez les fonds marins sous la promenade des Lombards. Une balade encadrée ou autonome pour s'adapter à chacun. Rens. 04 42 01 89 16.

Grâce aux associations cassidaines d'autres activités vous sont proposées : peinture, tennis, aviron, kayak, plongée, padel, voile, randonnées nature... Des stages et des cours durant tout l'été !

Rens. Office de Tourisme : 0892 259 892 et Centre culturel : 04 42 01 77 73.

Retrouvez les activités sur www.cassis.fr



PÊLE-MÊLE

Les élections présidentielles à Cassis

1^{er} tour : 83,12% de votants.

Eva Joly : 2,26 % ; Marine Le Pen : 15,44% ; Nicolas Sarkozy : 51,04% ; Jean Luc Mélenchon : 7,03% ; Philippe Poutou : 0,6% ; Nathalie Artaud : 0,19% ; Jacques Cheminade : 0,13% ; François Bayrou : 6,06% ; Nicolas Dupont Aignan : 1,07% ; François Hollande : 16,19%

2d tour : 84,67% de votants.

Nicolas Sarkozy : 72,02% ; François Hollande : 27,98%.

Aménagement forestier pour la mise en sécurité des Gorguettes et Rénovation du jardin public

■ Suite à l'évolution de l'urbanisation (logements sociaux des Gorguettes) et des usages (piscine, parcours accrobranche) et donc face à une fréquentation plus importante, le parc Régis Vidal, classé depuis 1998 en ZAPEF (zone d'accueil du public en forêt) a été requalifié. Afin de maintenir une protection des biens et des personnes au regard du risque de feux de forêts, un programme d'aménagements est en cours de réalisation (piste de bouclage derrière le collège, citerne réserve d'eau, débroussaillage).

Montant des travaux : 50 000 €, dont la moitié pris en charge par la réserve parlementaire de notre Député.

■ Dans le jardin municipal, espace convivial et très fréquenté, des travaux de rénovation étaient nécessaires. Les allées du jardin ont été décapées et nous avons posé un stabilisant renforcé. Quant à l'aire de jeux pour enfants, nous avons posé un sol souple conforme à la réglementation et aux normes en vigueur.

Montant des travaux 100 000 €, dont 35 000 € pris en charge par la réserve parlementaire de notre Député.



Caravane sécurité routière»

La ville de Cassis, en partenariat avec l'Etat, la Préfecture, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, se mobilise pour accueillir la «caravane sécurité routière» le samedi 2 juin 2012 sur l'esplanade A. Briand.

Au programme, des ateliers et animations de 9h à 17h30.

Tout au long de la journée, seront effectuées les corrections des quizz et de nombreux lots seront offerts aux gagnants par les entreprises et les commerçants que nous remercions vivement pour leur soutien.

Afin de lutter tous ensemble contre les accidents de la route, nous vous invitons à venir nombreux à cette manifestation.

Plan canicule 2012

Comme chaque année, le CCAS de la Ville de Cassis met en place le dispositif canicule. Il s'adresse aux personnes de plus de 65 ans (ou 60 ans si elles sont reconnues inaptes au travail) et aux personnes adultes handicapées, résidant à leur domicile. Cette mesure permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux dans le cadre du plan d'alerte d'urgence. Si vous souhaitez bénéficier du dispositif, contactez le CCAS au 04 42 98 81 40.

Port Miou : une calanque exemplaire

Pour la deuxième année consécutive, Port Miou a obtenu le Pavillon bleu : une première pour une calanque ! Port Miou a notamment été cité en exemple pour sa distribution gratuite à tous les usagers de feuilles absorbantes pour les eaux de fonds de cale. Depuis peu, la capitainerie dispose aussi de toilettes et de douches pour les usagers. **L'inauguration de ces nouvelles infrastructures est prévue le jeudi 21 juin à 11h à Port Miou**, l'occasion aussi de fêter l'été, les superbes régates de Port Miou et l'obtention du Pavillon bleu !

Le Naïo : Goutez la Provence !

Un nouvel ambassadeur de notre belle culture provençale vient s'installer sur le port de Cassis, place Carnot. L'occasion de promouvoir les entreprises artisanales de la région, émissaires des traditions culinaires provençales et porteuses d'un savoir faire ancestral.

ELECTIONS LÉGISLATIVES : 10 ET 17 JUIN

Les élections législatives ont lieu tous les cinq ans. Elles ont pour but d'élire un député au suffrage universel direct majoritaire uninominal à deux tours. Chaque député est élu dans une circonscription dont les limites doivent représenter un nombre comparable d'habitants afin de respecter le principe d'égalité devant le suffrage. (on compte 577 circonscriptions).

Les députés constituent l'Assemblée Nationale. Bien qu'élus dans une circonscription, chaque député représente la Nation toute entière.

L'Assemblée Nationale forme, avec le Sénat, le Parlement de la Cinquième République française. Son rôle principal est de voter la loi, contrôler l'action du gouvernement et évaluer les politiques publiques. Ses pouvoirs sont fixés par la Constitution.

Concrètement pour Cassis...

Cassis fait partie des 9 communes de la 9^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône avec Aubagne, Carnoux-en-Provence, Ceyreste, Cuges-les-

Pins, Gémenos, La Ciotat, La Penne-sur-Huveaune et Roquefort-la-Bédoule. Cette circonscription comprend plus de 120 000 habitants. Sur le plan local, le Député contribue à apporter une réponse concrète aux attentes et aux besoins de la population et grâce à sa réserve parlementaire il peut aider au financement de projets d'investissements communaux ou associatifs.

Votre Député vous représente, alors les 10 et 17 juin n'oubliez pas d'aller voter !

Les électeurs cassidains qui rencontrent des difficultés à se déplacer peuvent utiliser les services du transport à la demande «L' Adraïdo». Renseignements et réservation au 04 42 98 81 47. Pour ceux qui sont dans l'incapacité de se rendre aux urnes, pensez à faire une procuration.

ECHO DES ASSOCIATIONS

Le Défi de Calendal

12kms, 450 m de dénivelé

Dimanche 3 juin, 300 coureurs de fond sont attendus à l'occasion de la 12^{ème} édition du «Défi de Calendal» organisé par l'Association des Coureurs de Fond. Cette course présente un circuit très technique entre routes et sentiers avec pour principales difficultés la côte du Bérard au 2^{ème} km, la montée du Gibaou avant la descente sur Cassis. L'épreuve est ouverte aux cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans hommes et femmes licenciés ou non. **Retrait des dossards : de 7h à 8h45** sur la Promenade A. Briand (Statue Calendal). *Certificat médical ou licence en cours obligatoire.* **Départ de la course : 9 h** Catherine Mortelette, Présidente de l'ACF au 0442012689



Raid Marseille-Cassis

Record à battre 1h49'13"

Le Raid International « Marseille-Cassis » à l'aviron de mer est devenu un événement incontournable. Organisé par le Comité Départemental des Sociétés d'Aviron des Bouches-du-Rhône et avec la participation de l'Aviron Club de Cassis, cette course de 24 kms prend le départ samedi 9 juin de la plage du Prophète à Marseille. Dans une ambiance festive, Marina Brezzo, Présidente du club cassidain et toute son équipe se réjouissent d'accueillir les rameurs à l'arrivée dans le port de Cassis à partir de 18h30. Sont attendus de nombreux équipages régionaux, belges, italiens... et 2 doubles de l'Aviron Club de Cassis.

Marina Brezzo, Présidente de l'Aviron Club au 0626921921



EXPOSITION «PARIS AU MOIS DE MAI»
Photographies de M. Setboun et M. Martin Roland et tableaux de R. Vivier.
Jusqu'au 2 juin, bibliothèque Ariane

EXPOSITION «LES CIMAISES DE L'ARIANE»
La bibliothèque propose ses murs aux artistes durant août «Pons d'ici, pons d'ailleurs» et septembre «Noir et blanc». Rens. et inscriptions au 04 42 01 19 47.
Jusqu'au 31 juillet, bibliothèque Ariane

«LIVRES EN FUGUE»
Faites circuler les livres déposés sur les bancs ! Gratuit. Rens. 04 42 01 19 47.
2, 9, 16, 23 et 30 juin, jardin de l'Ariane

VENDREDI 1^{ER} JUIN

CONSEILS AUX ASSOCIATIONS
Permanence de Cyril Bernard. Gratuit.
de 11h à 12h, Meva Rens. 04 42 01 20 64

«CAUSERIE AUTOUR DU BOUTIS» avec Valéri Hubert qui partagera son expérience.
18h30, bibliothèque Ariane Rens. 04 42 01 19 47

1^{ER} ET 2 JUIN

CASSIS FÊTE LES CALANQUES
Organisé par les *Calanques Buissonnières*
Esplanade du Centre culturel
Rens. 04 42 82 30 86 ou 06 17 78 14 55

VENDREDI 1^{ER} JUIN

9h30 et 14h, ateliers pour les écoles.

SAMEDI 2 JUIN

9h30, NETTOYAGE CALANQUES PROPRES RDV plage de la Grande Mer.
12h, PAËLLA offerte par la Ville aux participants sur la place Montmorin de 14h30 à 17h, animations pour tous.

SAMEDI 2 JUIN

CARAVANE SÉCURITÉ ROUTIÈRE *Info page 3*
de 9h à 17h, esplanade Aristide Briand

GALA DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE Percussions africaines sous la direction de Samir Ben-Fredj
de 10h30 à 16h, Tennis Club des Gorguettes

THÉÂTRE «LES POISSONS ROUGES»
Par le TRAC. Tarifs : adhérent 8€, n/adhérent 10€.
20h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73

DIMANCHE 3 JUIN

PLANTATIONS ET POTAGERS
Par l'association *Calanques Buissonnières*.
9h, Les Gorguettes Rens. 04 42 82 30 86

LE DEFI DE CALENDAL 12^{ÈME} ÉDITION
Course de 12,5 kms organisée par l'ACF.
9h, esplanade C. de Gaulle *Info page 3*



MARDI 5 JUIN

EXPOSITION INSECTISSIMO
Par l'Ecomusée de la *Forêt de Gardanne* et la *BDP*. Tableaux de R. Baygnot et photographies de P. Ordioni. Rens. 04 42 01 19 47.
Jusqu'au 30 juin, bibliothèque Ariane

THÉ DANSANT DE LA FÊTE DES MÈRES
Offert par le CCAS aux + 65 ans.
14h, Oustau Calendal Rens. 04 42 98 81 47

CONFÉRENCE «L'IRRÉVERSIBILITÉ DU TEMPS»
Par Pierre Le Coz, Professeur de philosophie, Vice-Président du Comité National d'Éthique.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73

MERCREDI 6 JUIN

SORTIE PROVENÇALE de *Cassis accueil*
Tarif : 34 €. Rens. et inscriptions au 06 73 69 14 91
Départ 9h, parking Daudet (covoiturage)

JEUDI 7 JUIN

SORTIE À MENTON
Visite du musée Cocteau, vieux Menton et déjeuner. Tarif : 59 €. Rens. 04 42 01 77 73

LIVRE ENTRE PARENTHÈSE AUTOUR DE «TOUT L'HONNEUR DES HOMMES»
d' A. Lapierre. Par D. Mezger. Entrée libre.
19h15, Centre culturel Rens. 04 42 01 01 36

VENDREDI 8 JUIN

EXPOSITION DE PHOTOS «CASSIS SECRÈTE»
Tout public. Entrée libre. **Vernissage le 8 juin à 18h.** Renseignements au 04 42 01 20 64. *Info page 2.*
Jusqu'au 28 septembre, Meva

PETIT DÉJEUNER DE L'EMPLOI
Aide à la création d'entreprise par les conseillers du *PACI* et de la *Chambre de Commerce*.
de 9h à 12h, CCAS Rens. 04 42 98 81 40

SPECTACLE «VOYAGE DU CŒUR AU CORPS»
Par la compagnie *Les loups masqués*. Offert par l'association *FCPE Leriche Mistral* à tous les enfants de l'école. Rens. 06 89 23 93 90.
10h15 et 14h, Oustau Calendal

JOURNÉE NATIONALE «HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE»
11h, stèle du jardin public

CINÉ PASSION «POLISSE»
Réalisé par Maïwenn. Tarif : film 6 €.
19h30, Centre culturel

SAMEDI 9 JUIN

RAID MARSEILLE CASSIS À L'AVIRON
Course d'aviron de mer de 24 kms *Info page 3*



TANGO ARGENTIN MILONGA
de 18h à 23h, Place Baragnon

BUFFET CAMPAGNARD de *Cassis accueil*
19h, Centre culturel Rens. 06 73 69 14 91

MARDI 12 JUIN

LIVRES ÉCHANGES, DÉBAT AUTOUR DE «KAFKA SUR LE RIVAGE» de M. Harucki. Proposé par R. Soulayrol. Entrée libre.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 82 01

MERCREDI 13 JUIN

EXPOSITION «LES METIERS DE LA MER»
Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et 14h à 18h. **Vernissage le 13 juin à 11h.** **Jusqu'au 16 septembre, musée** *Info page 2*

SORTIE «ILE SAINTE MARGUERITE»
Avec *Cassis accueil*. Rens. 06 73 69 14 91.
Départ 8h, rond point de la gendarmerie

VENDREDI 15 JUIN

FÊTE DU SPORT INTERCOMMUNALE DES ÉCOLES
COURSE DES ENFANTS des écoles
14h30, du centre ville au port

SAMEDI 16 JUIN

INAUGURATION DU CENTRE ANCIEN
TOUS LES CASSIDENS SONT CONVIÉS
11h, JARDIN PUBLIC
INFO PAGE 2

GALA DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
Avec la collaboration de la Ville de Cassis. Défilé de mode été 2012, dîner et soirée dansante. Rens. 04 91 41 00 20.
19h30, Oustau Calendal

THÉÂTRE LE BOURGEOIS GENTILHOMME
Par le TRAC. Tarifs : adhérent 8€, n/adhérent 10€.
20h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73

DIMANCHE 17 JUIN

SORTIE EN VOILE PÉDAGOGIQUE
par l'École de plongeon de haut vol *Les intrepides*. Rens. 06 14 63 62 23.
De 9h à 16h, baie de Cassis

PLACE AUX PEINTRES
Par l'association *l'Art et la Manière*
De 9h à 19h, place Baragnon

LUNDI 18 JUIN

72^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN
11h, stèle du jardin public

MERCREDI 20 JUIN

Danielle MILON, Maire de Cassis
Reçoit ses administrés
Sans rendez-vous, par ordre d'arrivée
De 10h à 12h, Hôtel de Ville

HEURE DU CONTE «PETITES BÊTES, PASSI BÊTES»
par Marie Ricard. A partir de 3 ans.
15h30, bibliothèque Ariane Rens. 04 42 01 19 47

JEUDI 21 JUIN

REPAS DE CASSIS ACCUEIL
12h30, Clos des Arômes Rens. 06 73 69 14 91



FÊTE DE LA MUSIQUE
Info page 2
Organisé par *Cassis Organisation*
Retrouvez tous les groupes musicaux présents à partir de 17h dans le village

VENDREDI 22 JUIN

FÊTE DE FIN D'ANNÉE
Ecole maternelle Cap Canaille

SORTIE NOCTURNE DU CENTRE CULTUREL THÉÂTRE «NEDERLANDS DANS THEATER 2»
Départ du car pour Châteauvallon à 20h30 depuis l'arrêt de la Gendarmerie, Cassis Flor et Carnoux. Rens. 04 42 01 77 73.

23 ET 30 JUIN - 1^{ER} JUILLET



FÊTES DE LA MER *Info page 2*

SAMEDI 23 JUIN - SAINT JEAN

COMMÉMORATION À LA MÉMOIRE DES MARINS DISPARUS À BORD DU PROTÉE
17h, esplanade Aristide Briand

JOUTES Par la Section Joutes du Cercle Nautique. Rens. 06 86 87 21 40.

DÉFILÉ DES GROUPES FOLKLORIQUES
19h30, dans les rues de Cassis

PIQUE NIQUE «LA SOUPE AU PISTOU»
20h, place Baragnon (Sur inscription)

BÉNÉDICTION DU FEU DE LA SAINT JEAN
21h, place Baragnon

DU 24 AU 28 JUIN

LES JOURNÉES DU CENTRE CULTUREL LE CANTAL ET SES MONTS Rens. 04 42 01 77 73

DIMANCHE 24 JUIN

EXPOSITION DE PEINTURE
Par la *Société des Peintres cassidains*
De 9h à 19h, jardin public

TANGO ARGENTIN MILONGA
de 18h à 23h, place Baragnon

LUNDI 25 JUIN

PERMANENCE DU CDAD
Pour tout problème juridique. Gratuit.
de 14h à 16h30, Ccas Rens. 04 91 15 53 92

RÉUNION PUBLIQUE «PARC NATIONAL»
18h, Oustau Calendal *Info page 2*

MERCREDI 27 JUIN

ATELIER CONCERT «LA CLARINETTE»
Par L. Amrani. Rens. 04 42 01 19 47
15h30, bibliothèque Ariane

JEUDI 28 JUIN

2^{ÈME} RENCONTRE PAUSE CAFÉ «LES CLÉS D'UN BUDGET ÉQUILIBRÉ»
Organisé par le CCAS. Rens. 04 42 98 81 40.
De 8h45 à 10h, Récampado

VENDREDI 29 JUIN

FÊTES DES ÉCOLES
Ecole élémentaire Leriche Mistral et Ecole Sainte Claire

29 ET 30 JUIN



WALL FOR 3^{ÈME} ÉDITION
INFO PAGE 2
Organisé par l'association *Wall For* et la participation de *Cassis Organisation*

VENDREDI 29 JUIN

PROJECTION DÉBAT «LES AFRICAINES DES GRANDS LACS» de Claire Duguet
19h, Oustau Calendal

SAMEDI 30 JUIN

DIAPORAMA GÉANT La Grotte Cosquer et portraits de femmes de T. Lamazou.
22h30, plage de la Grande Mer

CONCERTS GRATUITS F. Cousin et Madalena
21h30, plage de la Gde Mer

SAMEDI 30 JUIN

RÉUNIONS DES QUARTIERS
Terrasses et Gorguettes, Mussuguet
10h, RDV devant Eleïs
11h15, RDV Entrée Parc Régis Vidal

CHANT DES STANCES Par l'association CREA. Tarif : 5 €. Rens. 06 15 19 62 49
19h30, villa le Grand Pin Traverse St Marc

SAMEDI 30 JUIN - SAINT PIERRE

APÉRITIF DES PRUD'HOMMES
19h, Prud'homie de Pêche

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

MESSE
11h, église Saint-Michel
HOMMAGE AUX DISPARUS EN MER
12h, baie de Cassis
SARDINADE
13h, esplanade Aristide Briand
HOMMAGE À HENRI GERMAIN DELAUZE
16h, Oustau Calendal
COURSE DE BARQUES par l'ACBT
16h30, port de Cassis